



Eolien en mer, Eolien terrestre et Photovoltaïque :

2 rapports publics de la Commission de régulation de l'Énergie (CRE) et de Réseau de Transport d'Électricité (RTE) démontrent que ces énergies sont inutiles, chères et dommageables pour la France

Les organisations du RESEAU ENERGIES TERRE & MER (RETM) s'interrogent depuis des mois sur la rationalité économique et énergétique de ces énergies dans le système électrique français déjà décarboné à 92% depuis des décennies, de façon pérenne, régulière et pilotable grâce au nucléaire et à l'hydraulique !

Elles ont interpellé depuis avril 2024 le gouvernement, le Parlement et les candidats à l'élection au Parlement Européen, face à cette hérésie énergétique, économique, environnementale et sociale.

1. Une dépense sous-estimée : des charges de service public de l'énergie en augmentation pour 2025.

Le 23 juillet 2024¹, la Commission de régulation de l'Énergie révèle sa sous-estimation majeure des Charges de Service Public de l'Énergie (*près de 10 Mds € pour 2025*).

Tout cela pour financer les manques à gagner des promoteurs éoliens et solaires en raison de la chute des prix spot. Cette chute est générée par la surproduction électrique en France comme en Europe, la baisse de consommation en France et en Europe, et un mécanisme de prix aberrant.

Ce rapport de la CRE sur l'augmentation des charges de service public de l'énergie (impôt additionnel) sort, au lendemain des élections législatives. La situation actuelle de baisse des prix spots est en réalité constatée depuis le printemps 2023 avec la baisse de consommation et le retour au fonctionnement normal du parc nucléaire français : **la cause structurelle de cette augmentation est la surcapacité et la surproduction européenne des énergies renouvelables électriques et les mécanismes de prix associés.**

2. Le rapport de RTE révèle l'inutilité des énergies renouvelables variables et non commandables

Le 30 juillet 2024, RTE publie son bilan semestriel S1 2024², qui révèle tardivement, mais avec exemple concret à la clé, les impacts de la surproduction des énergies renouvelables électriques et non pilotables en France sur le système électrique français et les coûts de marché :

- a) *La baisse continue de consommation électrique, en contradiction avec les « volontés » d'électrification ;*
- b) *L'augmentation de la production nucléaire rendant ces énergies renouvelables inutiles, hormis l'hydraulique ;*
- c) *L'augmentation des volumes exportés à un prix historiquement bas et plus bas que nos voisins européens ;*

La France est de loin le pays européen le plus exposé en raison de son mix énergétique décarboné d'origine, avec un très faible poids du gaz, alors que les autres pays disposent de productions électriques à base d'énergies fossiles (gaz, charbon...) pilotables à la baisse quand il y a du vent et du soleil en Europe, mais très carbonées autrement.

3. Une décision du gouvernement³ qui ignore les constats de ces 2 rapports

Sans tenir compte de ce constat et sans attendre le rapport de RTE sur le bilan du 1^{er} semestre 2024, la CRE propose au gouvernement de lancer les appels d'offre pour les énergies éoliennes terrestres et marines en contradiction complète avec le bilan économique et énergétique constaté dans ces 2 rapports.

RETM demande une remise à plat indispensable des prévisions par l'Etat :

- 1- Une remise à plat des prévisions incluses dans la Stratégie Française Énergie et Climat, de la Stratégie Nationale Mer et Littoral publiée sans concertation par décret le 10 juin 2024, le lendemain de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale,***
- 2- La suspension des Appels d'Offre publiés par communiqué du 29 juillet 2024,***
- 3- La préparation trop attendue depuis 5 ans d'une politique énergétique construite pour plusieurs décennies et fondée sur des bases solides scientifiques, économiques, énergétiques, sociales et environnementales,***
- 4- Des décisions compatibles avec la sécurité énergétique et la souveraineté industrielle de notre pays et respectueuses tout à la fois de la saine gestion des finances publiques, de l'environnement naturel et humain et du patrimoine, du pouvoir d'achat des ménages et de la compétitivité des entreprises.***

Suite au verso



Références :

- [1] [Vers un retour au niveau d'avant-crise pour les charges de service public de l'énergie pour 2025 | CRE](#)
- [2] www.rte-france.com/actualites/bilan-fonctionnement-systeme-electrique-nouvel-equilibre-se-confirme-premier-semestre
- [3] [L'Etat organise de nouveaux appels d'offres pour soutenir les énergies renouvelables terrestres et marines - Presse - Ministère des Finances \(economie.gouv.fr\)](#)

RTE : BILAN DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE PREMIER SEMESTRE 2024

	Selon RTE	Avis RETM
1	<i>Les déterminants de l'équilibre offre-demande ont évolué de manière très favorable au cours du premier semestre 2024, dans la continuité de l'année 2023</i>	<i>Les déterminants de l'équilibre offre-demande ont évolué de manière très défavorable du fait de l'excès de capacité de production non pilotable</i>
2	<i>La consommation se situe toujours en retrait</i>	<i>La consommation se situe toujours en retrait des prévisions erronées, ignorant la modération et l'autoconsommation</i>
3	<i>La production totale d'électricité a augmenté pour la 2^e année consécutive, portée par la hausse du nucléaire et de l'hydraulique</i>	<i>La production totale d'électricité a augmenté pour la 2^e année consécutive, portée par la hausse du nucléaire et de l'hydraulique, ce qui confirme l'inutilité de l'éolien et du solaire en France</i>
4	<i>Grâce à l'amélioration des fondamentaux de l'équilibre offre / demande, les prix ont marqué un net recul sur les marchés de gros de l'électricité</i>	<i>Du fait de la détérioration de l'équilibre offre / demande, les prix ont marqué un net recul sur les marchés de gros de l'électricité, sans report sur les consommateurs</i>
5	<i>Le solde des échanges d'électricité de la France a été très fortement exportateur au premier semestre, établissant un nouveau record</i>	<i>Le solde des échanges d'électricité de la France a été très fortement exportateur au premier semestre, à des prix bas compensés aux promoteurs par l'Etat !</i>
6	<i>L'augmentation de la production renouvelable en Europe présente des enjeux grandissants pour la gestion du système électrique</i>	<i>L'augmentation de la production renouvelable en Europe présente des risques grandissants pour la gestion du système électrique français et européen</i>